

Lettre des chasseurs charentais N°25

La chasse française traverse une période difficile. Attaquée sur les réseaux sociaux, elle n'a jamais été aussi fragile.

Les anti-spécistes, les végans de tout poil n'ont de cesse de dénoncer et d'entraver notre loisir. Nous avons tous en tête les exactions commises contre des abattoirs ou des boucheries, les perturbations créées lors de déroulement de chasses à courre par des commandos de personnages cagoulés, ...

Ces individus qui se voulaient pacifistes au départ, tombent petit à petit dans la radicalité et n'hésitent plus à employer la force pour faire admettre leur doctrine. S'opposant à l'humanisme, ils pensent que les animaux doivent être traités à l'égal des humains.

Très éloignés de la réalité du monde rural, de la vie dans nos campagnes, ils trouvent un terrain favorable dans les villes, et en particulier auprès des jeunes.

Le dernier accident qui a entraîné la mort d'un vététiste, cette année, repris et commenté sur les réseaux sociaux, a relancé l'idée de la journée dominicale sans chasse et plus généralement la question du partage de la nature.

D'un côté, on nous demande de réguler les grands animaux susceptibles de causer des dégâts dans les cultures, de l'autre, on voudrait nous empêcher de chasser le dimanche. Nos instances dirigeantes devront y réfléchir à deux fois avant de prendre une quelconque décision et bien en peser les avantages et les inconvénients.

La nature, contrairement à une idée largement répandue, appartient à des propriétaires. Nous chasseurs, en usons car ces propriétaires nous en ont donné l'autorisation. Nous y avons toute notre légitimité. Mais légitimité n'exclut pas le partage. Nous sommes tout à fait conscients que d'autres utilisateurs : promeneurs, randonneurs, vététistes, ... peuvent user de cette nature. Les activités, sur un même territoire, peuvent se côtoyer, dans un respect mutuel et en toute sécurité.

Le risque zéro n'existe pas, mais il n'y a pas plus de risque à se promener le dimanche que de prendre son véhicule, le matin, pour aller travailler.

Quand nous sommes sur le terrain, soyons exemplaires. Ramassons nos douilles après un tir, allons au-devant des promeneurs, fusil cassé, cartouches enlevées pour les saluer et répondre à d'éventuelles questions, dialoguons avec les associations de randonneurs, montrons tous nos efforts en matière de biodiversité, ...

Alors nous serons fiers de nous revendiquer chasseur, nous serons fiers de notre activité, nous serons reconnus et respectés.

Bruno MEUNIER,
Président de la FDC16

Dans le contexte délicat lié au partage de l'espace, un courrier a été transmis à tous les responsables de chasse et organisateurs de battues.



« Mesdames et Messieurs les Présidents,
Mesdames et Messieurs les Directeurs de battue,

Chacune et chacun d'entre vous a compris, depuis quelques semaines, que nous vivons une période très difficile à travers laquelle le moindre problème généré par la chasse donne lieu à des polémiques d'une rare intensité voir d'une rare violence à notre égard.

Dans chacune des activités humaines, le risque zéro n'existe malheureusement pas.

Il est essentiel d'œuvrer pour que le nombre d'accidents de chasse continue de baisser comme c'est le cas depuis plus de 20 ans grâce aux actions menées au sein des Fédérations Départementales des Chasseurs, des groupements et associations de chasse communales ou privées.

Merci pour l'effort déjà accompli.

Fin octobre, une réunion spéciale sécurité a été organisée au ministère de la transition écologique à laquelle étaient conviés les représentants des chasseurs français.

Compte-tenu de l'état d'esprit dans lequel s'est déroulée cette réunion, des engagements ont été pris devant le ministre afin de sensibiliser encore plus l'ensemble des organisateurs de chasse et les chasseurs.

Nous vous demandons donc de rappeler, systématiquement, avant chaque départ en chasse collective, les règles de sécurité et les règles de communication et de prudence vis-à-vis des autres usagers de la nature.

Respectons les randonneurs, les VTTistes et tous les autres utilisateurs de la nature. Bonjour, décharger son arme, discuter ensemble, expliquer comment est organisée la battue, les zones de tir, les angles de sécurité (30 °), tout cela montre l'attachement des chasseurs à la sécurité de toutes et tous.

Ces bonnes relations qui existent dans le département de la Charente doivent continuer à être la règle d'or de la chasse charentaise.

La chasse en battue constitue la pratique la plus délicate en matière de sécurité. Chaque règle doit être expliquée avant le début de la chasse puis déclinée au cas par cas lors du positionnement de chaque chasseur par les chefs de ligne. L'essentiel des accidents provient du non-respect de l'angle de 30 °, des règles élémentaires d'identification avant le tir, du tir dans la traque...

Ces points sécuritaires qui sont de bon sens doivent faire l'objet d'une attention particulière pour que chaque chasseur soit conscient de l'importance fondamentale de ces règles lorsqu'il est au poste.

N'ayons pas peur de se voir reprocher d'être trop prudent si l'on s'est abstenu de tirer par doute.

Vous pouvez utiliser votre carnet de battue pour vous aider dans la délivrance des consignes de sécurité avant chaque journée de chasse collective.

Les élus, les personnels de la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente et notamment les agents de développement sont à votre disposition pour vous aider dans ce domaine si besoin est.

N'hésitez pas à nous faire appel.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre détermination pour faire respecter les règles que vous aurez délivrées et vous souhaitons une bonne fin de saison de chasse. »

Le Président
Bruno MEUNIER



LES CHASSEURS : premiers écologistes de France

Face à l'image caricaturale de la chasse diffusée par des associations anti chasse et certains médias, la Fédération Nationale des Chasseurs a initié une campagne de communication nationale sans précédent.



Il était temps de prendre la parole pour dénoncer les contre-vérités et les informations régulièrement diffusées, afin de rétablir l'image du quotidien des **1,1 million de chasseurs français**.

Une campagne « grandeur nature » :

- 850 radios locales ont diffusé de nombreux messages
- 11 spots que vous pouvez retrouver sur facebook ou sur le site fdc16.com
- Affiches de 5 visuels dans le métro (Paris, Lille, Marseille, Toulouse, Bordeaux et Lyon)
- Un film promotionnel de 2 minutes avec le slogan « Des images plus fortes que les mots » disponible sur internet et les réseaux sociaux (facebook, twitter, youtube)

Quelques chiffres que chaque chasseur peut diffuser pour asseoir notre ancrage territorial et affirmer que nous sommes les premiers écologistes de France :



- La chasse est le 3^{ème} loisir préféré des Français après le football et le tennis
- 7 millions d'euros sont insufflés par les chasseurs à l'économie
- 78 millions d'heures de bénévolat réalisées par les chasseurs
- 66% du temps bénévole est consacré à la gestion de la faune sauvage, des habitats et des milieux
- 70 000 structures cynégétiques en France, soit un maillage unique. ...

La radicalisation des végétariens et antispécistes

Depuis plusieurs mois nous constatons, dans notre pays, des actions d'une grande violence de la part des mouvements antispécistes.

Cette radicalité est inquiétante, et nous chasseurs, sommes aussi concernés.

Ces groupements ou groupuscules ont recours à des manifestations publiques où certains n'hésitent pas à tomber dans l'illégalité en menant des actions violentes comme le démontrent les chiffres ci-dessous :

- A Lille, 8 commerces dégradés du 15 mai au 3 août 2018 car ils étaient spécialisés dans la vente de produits à base de viande.
- A Angers, Brest, Epinay Sur Orge, des boucheries ont été saccagées.

Au total, plus d'une cinquantaine d'attaques violentes recensées cette année.

Laboratoires saccagés,
intrusion dans des usines,
bombes incendiaires dans des centres d'exploitation animale,
sabotage de matériel,
menaces de mort envers des bouchers,
locaux de chasseurs saccagés,
perturbation et annulation de battues au grand gibier en Bretagne,
et dans l'Oise troubles et arrêt de chasses à courre.

Le point d'orgue de ces actions a eu lieu dans l'Ain où un incendie d'origine criminelle a détruit un abattoir, une charcuterie et des locaux administratifs. **Aujourd'hui 80 salariés se retrouvent au chômage technique.**

Dans de nombreux départements des actions deviennent le quotidien de ces personnes qui souhaitent redéfinir le droit de l'animal pour que bovins, insectes, reptiles... soient les égaux de l'homme.

En France, pays des droits de l'homme, il est du devoir de la république de protéger les différentes opinions. Nous devons pouvoir dire que nous sommes contre tel ou tel mode d'exploitation, mais nous devons respecter la liberté de chacun de consommer de la viande s'il le souhaite.

En tout état de cause, si à l'occasion de l'acte de chasse vous êtes confrontés à ces activistes,

GARDEZ VOTRE CALME et PREVEENEZ IMMEDIATEMENT LA GENDARMERIE.



JAMAIS VU DANS LA REGION DE COGNAC EN CHARENTE

Un sanglier de 171 kg prélevé sur le territoire de la société de chasse de St Sulpice de Cognac.

Depuis deux ans les chasseurs qui font le pied trouvaient les traces d'un gros solitaire qui traversait notre territoire. Nous ne pouvions pas nous tromper, ses empreintes d'une largeur d'une main ne passaient pas inaperçu.

Et le jeudi 8 novembre notre solitaire s'est remisé dans un bois au lieu-dit « Chez Billard ».

L'équipe de piqueux accompagnée d'une dizaine de griffons Nivernais s'est trouvée face à l'animal debout au milieu de fragnons. Il n'était pas décidé à bouger. Il chargea les chiens en tuant un et en blessant deux autres, et acculé il finit par sortir de la traque ; un tireur posté, Jean-Michel RICHARD l'arrêta net d'une balle de carabine.

Jamais sur notre GIASC nous avons prélevé un sanglier aussi gros ! témoigne Gérard FORT, Président de la société de chasse de St Sulpice de Cognac.

Une journée qui fera date au sein des chasseurs de la société de chasse.



Le 09 et 10 Mars 2019 :



**Le club du beagle ,
beagle harrier et
harrier organisera un
brevet de chasse SCC
sur sangliers et
chevreuils**

**Lieu de
rendez
vous ;**



**Salle des
fêtes de
Juignac à
07h30**

**Pour tous renseignements,
téléphoner au :
06 09 26 52 94-06 30 89 96 95
Venez nombreux !!**



*Le conseil d'administration et les personnels de
la Fédération des Chasseurs vous souhaitent de
bonnes fêtes de fin d'année*